AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1545
FR0004038099-FS0674

11 juillet 2017

Déclarations de franchissements de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)

GFI INFORMATIQUE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus les 10 et 11 juillet 2017, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivants :

- la société BG Select Investments (Ireland) Limited[1] (32 Molesworth Street, Dublin 2, Irlande) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 juillet 2017, les seuils de 15% et 10% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir individuellement 4 373 436 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 6,57% du capital et des droits de vote de cette société[2] ;

- la société Boussard & Gavaudan Holding Limited[3] (Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernesey) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 juillet 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir individuellement 1 303 159 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 1,96% du capital et des droits de vote de cette société ;

- la société de droit qatari Mannai Corporation QPSC[4] (PO Box 76, Doha, Qatar) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 juillet 2017, au sens des dispositions de l'article 223-11-1 I du règlement général, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir individuellement 54 062 807 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 81,21% du capital et des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent (i) de la cession de 11 231 313 actions GFI INFORMATIQUE détenues par Boussard & Gavaudan[5] au profit de la société Mannai Corporation QPSC, et (ii) de l'entrée en possession par Mannai

[1] Société à responsabilité limitée de droit irlandais dont le capital est intégralement détenu par la société BG Master Fund ICAV. La société BG Select Investments (Ireland) Limited est représentée par son gérant « *investment manager* » Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, un *Limited Liability Partnership* de droit anglais, lui-même représenté par son « *Managing Member* » la société de droit anglais Boussard & Gavaudan Partners Limited.

[2] Sur la base d'un capital composé de 66 570 771 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Société de droit de l'Ile de Guernesey représentée par son gérant « *investment manager* » Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, un *Limited Liability Partnership* de droit anglais, lui-même représenté par son « *Managing Member* » la société de droit anglais Boussard & Gavaudan Partners Limited.

[4] Le capital social de Mannai Corporation QPSC est détenu à hauteur notamment de (i) 51,2% par Qatar Investment & Projects Development Holding Company (QIPCO), (ii) 17,9% par Al Sakhama Trading & Contracting Co, et (iii) 15,0% par Qatar Foundation Fund.

[5] A savoir : (i) 8 702 227 actions GFI INFORMATIQUE détenues par la société BG Select Investments (Ireland) Limited, et (ii) 2 529 086 actions GFI INFORMATIQUE détenues par la société Boussard & Gavaudan Holding Limited.

Corporation QPSC de 11 231 313 actions GFI INFORMATIQUE[6] qu'elle détenait auparavant par assimilation, ayant entrainé une modification de la répartition de la détention de la société Mannai Corporation QPSC préalablement déclarée (cf. D&I 217C1285 du 20 juin 2017).

A cette occasion, (i) Boussard & Gavaudan a franchi en baisse les seuils de 25%, 20%, 15% et 10% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE, et (ii) le sous-concert constitué de Boussard & Gavaudan et Apax a franchi de concert en baisse les seuils de 30%, 25% et 20% du capital et des droits de vote de GFI INFORMATIQUE.

Il est précisé que le concert[7] constitué entre (i) la société de droit qatari Mannai Corporation QPSC, (ii) les sociétés BG Master Fund ICAV[8], Boussard & Gavaudan Holding Limited[9] et BG Select Investments (Ireland) Limited (ci-après dénommées « Boussard & Gavaudan »), et (iii) les sociétés Itefin Participations, Altamir[10] et le FPCI Apax France VII[11] (ci-après dénommées « Apax ») **n'a franchi aucun seuil** et détient 64 269 502 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 96,54% du capital et des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et des droits de vote**
Itefin Participations	4 265 572	6,41
FPCI Apax France VII	0	-
Altamir	0	-
Total Apax	**4 265 572**	**6,41**
BG Master Fund ICAV	264 528	0,40
BG Select Investments (Ireland) Limited	4 373 436	6,57
Boussard & Gavaudan Holding Limited	1 303 159	1,96
Total Boussard & Gavaudan	**5 941 123**	**8,92**
Total sous-concert Apax/Boussard & Gavaudan	**10 206 695**	**15,33**
Mannai Corporation QPSC (détention effective)	54 062 807	81,21
Mannai Corporation QPSC (détention par assimilation)	0	-
Total Mannai	**54 062 807**	**81,21**
Total concert Apax/Boussard & Gavaudan/Mannai Corporation QPSC	**64 269 502**	**96,54**

[6] Ces actions ont été acquises hors marché auprès de Boussard & Gavaudan le 7 juillet 2017 au prix unitaire de 8 € (cf. notamment communiqué diffusé le 10 juillet 2017 par Mannai, Apax et Boussard & Gavaudan).
[7] Cf. notamment D&I 216C0904 du 15 avril 2016 et D&I 217C0991 du 18 mai 2017.
[8] Organisme de placement collectif à capital variable de droit irlandais représentée par son gérant « *investment manager* » Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, un *Limited Liability Partnership* de droit anglais, lui-même représenté par son « *Managing Member* » la société de droit anglais Boussard & Gavaudan Partners Limited.
[9] Société de droit de l'Ile de Guernesey représentée par son gérant « *investment manager* » Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, un *Limited Liability Partnership* de droit anglais, lui-même représenté par son « *Managing Member* » la société de droit anglais Boussard & Gavaudan Partners Limited.
[10] Société en commandite par actions représentée par son associé commandité et gérant, la société Altamir Gérance SA, laquelle est contrôlée par M. Maurice Tchenio.
[11] Représenté par sa société de gestion Apax Partners SA, elle-même contrôlée par M. Maurice Tchenio.